

13 Février 2007

Appel à Candidatures pour la rédaction des Notes d'actualité scientifique du Bulletin de veille scientifique en sécurité sanitaire de l'environnement et du travail coordonné par l'Afsset

Le présent appel à candidatures s'adresse aux équipes des organismes de recherche, universités, établissements de santé (privés ou publics), instituts ou groupements scientifiques, qui œuvrent dans les champs de la santé, de l'environnement, de la santé au travail ou dans les sciences de la vie, qui sont volontaires pour assurer une veille scientifique sur une ou plusieurs thématiques en santé environnement et santé travail.

Contexte

La veille sur l'évolution des connaissances scientifiques en Environnement-Santé-Travail constitue un volet de la veille scientifique (action 40 du PNSE et objectif 1 du PST) que l'Afsset est chargée, dans le champ qui lui est confié, d'animer et de coordonner en réseau. Son objectif est de repérer dans la littérature scientifique les travaux les plus novateurs et les plus significatifs susceptibles d'avoir des conséquences sur l'appréciation des risques environnementaux et sur leur prévention, et de détecter les sujets émergents.

L'agence organise pour ce faire un réseau de partenaires (personnalités scientifiques, laboratoires ou équipes, institutions de recherche) recrutés par thématique sur appel à candidature, et sélectionnés par un comité ad hoc, le comité éditorial du bulletin de veille scientifique.

Objectif et cadre d'activité

L'objectif principal est de diffuser une information actualisée et validée en appui aux politiques publiques aux différentes parties intéressées (les pouvoirs publics gestionnaires de politiques de prévention, la communauté scientifique en santé environnement et santé travail, les agences sanitaires, instituts et organismes d'expertise partenaires de l'Afsset). Cette démarche ne se substitue pas aux efforts sectoriels existants.

Les domaines couverts concernent d'une manière générale l'évolution des preuves scientifiques et des nouvelles hypothèses sur les dangers, les expositions et les risques environnementaux ainsi que leur prévention. La veille porte aussi sur les outils et les méthodes pour l'évaluation des risques car le gestionnaire des risques doit pouvoir connaître les évolutions méthodologiques en évaluation de risques destinées à lever les principaux verrous méthodologiques et/ou technologiques actuels qui limitent la mise en œuvre de politiques de prévention.

Le bulletin de veille scientifique

La ligne éditoriale du bulletin est sous la responsabilité d'un comité éditorial animé par l'Afsset et auquel concourent plusieurs établissements (recherche, expertise ou sécurité sanitaire) de son réseau institutionnel de partenaires, ainsi que plusieurs collèges universitaires d'enseignants-chercheurs du domaine. Celui-ci est diffusé sous format papier et format électronique à accès limité.

Les notes d'actualité scientifique

Les notes d'actualité scientifique couvrent une période limitée à quelques mois et sont destinées à être diffusées dans les meilleurs délais trois fois dans l'année dans le « **bulletin de veille scientifique en sécurité sanitaire de l'environnement et du travail** ».

Chaque note d'actualité scientifique portant sur un sujet donné comprend : (a) une liste des travaux publiés sur le sujet au cours de la période écoulée, (b) dans cette liste un choix de publications à commenter et de publications à écarter, (c) une analyse critique des publications retenues, (d) une synthèse de l'information marquante dans un style rédactionnel accessible à un public averti de non spécialiste, (e) une conclusion générale précisant éventuellement les implications à court terme de ces connaissances nouvelles : mesures de prévention, démarche de précaution, demande de recherche etc.

Les équipes seront invitées à donner leurs critères de sélection ou d'éviction des publications.

Le contenu des notes d'actualité scientifique reflète le point de vue des équipes scientifiques partenaires et n'engage nullement le comité éditorial ni l'Afsset, mais la responsabilité éditoriale finale repose sur l'Afsset.

Pour faciliter le travail des laboratoires partenaires, une liste indicative des publications de la période écoulée sur chaque thématique sera fournie par l'Afsset.

De plus, afin d'assurer une cohérence rédactionnelle à l'ensemble du document et d'en faciliter sa lecture, un travail d'harmonisation de la rédaction des notes est effectué par l'Afsset et fait l'objet d'une validation par le rédacteur initial de la note.

Exceptionnellement, en outre, les équipes pourront être sollicitées par l'Afsset pour analyser une publication scientifique particulière.

Thématiques

La liste des thématiques à traiter est établie auprès du comité éditorial, des administrations de tutelle et des scientifiques de l'agence en lien avec les besoins internes relatifs aux saisines. (voir la liste des thématiques)

Les laboratoires partenaires

Les laboratoires partenaires seront prioritairement des équipes de chercheurs actifs dans le domaine concerné, capables de discerner dans la littérature scientifique les informations qui constituent une véritable avancée des connaissances ou l'émergence de questionnements originaux sur la thématique traitée. Un même laboratoire partenaire peut le cas échéant être candidat pour plus d'un thème s'il justifie des compétences requises. Un laboratoire partenaire ne peut pas sous-traiter à un autre laboratoire.

La décision de sélectionner ou non une candidature revient à la direction générale de l'Afsset sur la base des avis formulés par le comité éditorial du bulletin de veille scientifique.

Les critères d'éligibilité portent principalement sur les points suivants :

- Publications et communications de l'équipe et du correspondant principal de l'équipe dans le domaine considéré
- Ouvrages de synthèse ou didactiques sur le sujet sélectionné
- Participation à des activités d'expertise
- Activités d'animation scientifique (organisation de conférence...) ou d'enseignement sur le sujet.

Les équipes sélectionnées seront clairement indiquées comme rédactrices des notes d'actualité scientifique correspondantes et seront labellisées comme « Laboratoires Partenaires ».

Financement

Le financement accordé aux laboratoires partenaires est de 5000€ par an et par thématique, les équipes candidates s'engageant à fournir 3 Notes d'Actualité Scientifique par an.

Le travail s'effectuera dans le cadre d'une relation contractuelle entre l'Afsset et l'équipe du rédacteur de la note d'actualité scientifique*, valable par périodes annuelles renouvelables.

Modalités de candidature

Toutes les équipes intéressées feront parvenir à l'Afsset leur dossier de candidature comportant le formulaire disponible sur le site de l'Afsset¹.

¹ http://www.afsset.fr/upload/bibliotheque/761092837273534627452785421901/veille_scientifique_2007_FormReponse.pdf

* Les conventions établies avec les institutions du réseau coordonné par l'agence comprendront des modalités spécifiques en terme de financement.

Seule une candidature dûment complétée et signée pourra faire l'objet d'un traitement de la part de nos services.

La candidature doit parvenir par courrier électronique à l'adresse suivante :
veille-scientifique2007@afsset.fr, **avant le 5 mars 2007**.



agence française de **sécurité sanitaire de l'environnement et du travail**

Deux copies du dossier de candidature signé devront être envoyées à cette date (cachet de la poste faisant foi) à :

AFSSET
Unité Recherche et veille scientifique
253 avenue du Général Leclerc
94701 Maisons-Alfort Cedex

Pour toutes informations complémentaires, veuillez adresser vos questions à bulletin-veille@afsset.fr